

Accusé de réception en préfecture
062-344077672-20260911-22262-DE-1-1
Date de télétransmission : 21/09/2026
Date de réception préfecture : 21/09/2026

Acte certifié exécutoire

Bruno FONTALIRAND

Directeur général



Pas de Calais Habitat

4, avenue des Droits de l'Homme
CS209 – ARRAS 62022 Cedex



PAS DE CALAIS HABITAT **Office Public de l'Habitat**

DECISION EXTRAITE DU PROCES VERBAL DE LA REUNION DU BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SEANCE DU 11 SEPTEMBRE 2026

Président : Monsieur COTTIGNY

Présents : Monsieur COTTIGNY, Monsieur LEROY, Madame AIT-CHIKHEBBIH,
Madame DUHEN, Monsieur MALFAIT, Madame ROSSIGNOL.

Excusé : Monsieur MELLICK.

**LONGUENESSE - 4 LES HERONS Travaux de mise en sécurité du bâtiment
Les Hérons
Lancement**

Direction générale
Rapporteur : M.Bruno FONTALIRAND

I - CONTEXTE

Ce projet vise à pérenniser l'exploitation d'une structure d'hébergements de jeunes de l'aide sociale à l'enfance gérée pour le compte du Département du Pas-de-Calais. L'objectif principal est de transformer cet ancien bâtiment d'habitation en un Établissement Recevant du Public (ERP), garantissant ainsi sa pleine conformité avec les normes de sécurité incendie et d'accessibilité (PMR).

II – PRESENTATION DE L'ENSEMBLE IMMOBILIER

Le projet concerne une partie de l'ensemble immobilier situé au 1 avenue Léon Blum Résidence Les Hérons, entrée n°4 à Longuenesse édifié sur la parcelle AM79 d'une contenance de 1 127 m², propriété de Pas-de-Calais Habitat.
Le Bâtiment R+4 édifié en 1971 était anciennement dédié au logement étudiant.

L'opération porte sur 32 chambres. L'aile droite de l'immeuble reste entièrement occupée par des étudiants et n'est pas concernée par ces travaux.

III – RAPPEL DU PROGRAMME DE TRAVAUX

Détail du programme de travaux

Le programme se décline en deux axes majeurs :

- Mise en sécurité incendie (Mise aux normes ERP) :
 - Création d'une voie d'accès pompiers et d'un escalier de secours extérieur avec modification des baies vitrées.
 - Isolement coupe-feu entre les niveaux et par rapport aux logements étudiants mitoyens
 - Pose de portes coupe-feu.
 - Installation d'une centrale incendie et d'un système de désenfumage par extraction mécanique.
 - Remise aux normes complète de l'installation électrique.
 - Pose de revêtements de sol homologués ERP.
 - Remplacement du groupe VMC par un modèle résistant au feu (400°C).
 - Dépose des kitchenettes inutilisées et des menuiseries de placards non conformes ERP.
- Travaux d'accessibilité et espaces communs (Mise aux normes PMR) :
 - Traitement des escaliers intérieurs et création au rez-de-chaussée d'espaces de convivialité et de restauration entièrement accessibles, et d'une chambre accessible PMR avec sanitaires et douche, conformément à la demande de la DDTM.

IV – ELEMENTS FINANCIERS

Le coût de l'opération est estimé à 1 011 325,65€.

La redevance annuelle actuelle est de 60 265,08 € soit 4,61€ /m2/mois.

Le financement de l'opération sera financé par le Département, soit en investissement, soit par une revalorisation du loyer, soit un mixte des deux

Au vu des éléments proposés et après en avoir délibéré, les membres du Bureau :

- ✓ autorisent le lancement de l'opération.
- ✓ autorisent le Directeur général, ou toute autre personne habilitée, à signer tous documents relatifs à cette affaire.

Décision adoptée à l'unanimité